



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale  
des Territoires  
Service de l'agriculture et du  
développement rural  
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Dorine NOUALLET  
téléphone : 01 60 56 70 97  
télécopie : 01 60 56 71 01  
[ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 30 novembre 2018

Madame, Monsieur,

Par courrier réceptionné le 31 octobre, vous avez sollicité l'avis de la CDPENAF sur la demande de permis de construire n° 077 349 18 00010, déposée par Monsieur Emmanuel MOREL, pour la transformation de bâtiments agricoles en habitations sur le territoire de la commune d'Othis.

Le PLU de la commune a été approuvé le 5 décembre 2017.

Le projet a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF, représenté par Monsieur Guillaume FENAT, lors de la commission du 29 novembre 2018.

***La commission a rendu un avis favorable sur ce permis de construire qui n'appelle pas d'objection particulière.***

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'assurance de mes salutations distinguées

Pour le directeur départemental  
L'adjoint au directeur

  
Laurent BEDU

CARPF  
Service instruction ADS  
6 bis avenue Charles de Gaulle  
95700 ROISSY-EN-FRANCE